



www.fo-metaux.org



P. 10

Véhicel :
un exemple à suivre



P. 14

Les Métaux du Val-de-Seine
se renouvellent



P. 16

FO Métaux accueille
une délégation ukrainienne

Fédération FO de la métallurgie

LE JOURNAL

CONQUÉRIR LES CADRES



l'efficacité réformiste



522 • septembre 2013

N°CPPAP 0215s07170



Editorial 3

Le dossier

Conquérir les cadres 4-6

Actualité syndicale

L'USM des Vosges met le cap sur le développement	7
L'USM du Var mobilise sa force	7
Branchez-vous sur Radio Guyancourt	8
Coordination Groupe Emerson : FO attentif sur le dossier des délocalisations	8
Magna : bienvenue chez FO	9
Tokheim Heillecourt : déterminé face à la crise	9
Véhicel : un exemple à suivre	10
Renault Trucks Bourg-en-Bresse : FO monte en régime	11
Renault Flins souffle enfin	11
Les Métaux du Val-de-Seine se renouvellent	14
USM de l'Hérault : passage de relais	15
USM de l'Aisne : défis en vue	15

InFOs

FO Métaux accueille une délégation ukrainienne	16
Une coordination internationale pour parler d'une seule voix	17
Le dynamisme d'IndustriALL ne se dément pas	17
Les résultats de FO lors des élections professionnelles	18
OS-KOVO réussit un congrès dynamique	20

Vos droits

L'activité partielle	21
----------------------	----

Jeux

Des Métaux et des mots	22
------------------------	----

Chiffres à connaître

> SMIC horaire brut :	sur les 12 derniers mois (+ 0,9 % hors tabac).
9,43 euros	
> SMIC brut mensuel :	
1430,22 euros	
> Plafond de la sécurité sociale :	
3 086 euros par mois (pour l'année 2013 : 37 032 euros)	
> Coût de la vie :	
-0,3 % en juillet (-0,3 % hors tabac); +1,1 % en glissement	
> Chômeurs :	3 279 400 (catégorie A, au 24 juillet 2013)
> Indice de référence des loyers :	124,44 (2 ^{ème} trimestre 2013).
> Taux d'intérêt (23 août) :	0,08% au jour le jour.



Et toujours l'information en ligne sur...

www.fo-metaux.com



Le 10 septembre, sauvons nos retraites !



Frédéric Homez
Secrétaire général.

Tout d'abord, nous espérons que vous avez tous passé de bons congés, profité de cette période estivale pour vous reposer et que vous revenez en pleine forme. Dans tous les cas, nous aurons besoin de ce capital forme pour affronter cette rentrée qui, si l'on en juge par les dossiers d'actualité à régler d'ici la fin de l'année 2013, sera déterminante sur le plan social.

D'une part, du fait des négociations inter-professionnelles à venir avec le Medef sur l'assurance chômage et la formation professionnelle ; d'autre part -mais il ne s'agit pas dans ce cas d'une négociation, seulement d'une concertation- en vue de la réforme des retraites voulue par le gouvernement avec un calendrier restreint alors qu'il n'y avait pas, en la matière, d'urgence.

A FO, nous ne nions pas la réalité, ni la nécessité de régler le problème récurrent du déficit des retraites et de notre régime par répartition. Il existe d'autres solutions que celles prévues par le gouvernement. Notre organisation syndicale a été reçue pour être simplement écoutée dans un premier temps par le Premier ministre et, dans un second temps, par les différents ministres concernés. À aucun moment, ils ne nous ont fait part de leurs réelles intentions. En clair, ils ont écouté et ils décideront eux-mêmes le moment venu. Pour l'instant, car le Président de la République l'a annoncé lui-même lors de la conférence sociale des 20 et 21 juin, la solution du gouvernement consisterait à allonger la durée de cotisation à 43, voire 44 ans, au prétexte que nous vivons plus longtemps.

C'est vrai, c'est une réalité, mais pas pour tout le monde. Certes, l'espérance de vie a augmenté de 60 ans à 80 ans

environ entre 1945 et l'an 2000. **Mais l'espérance de vie en bonne santé, elle, depuis la crise, a diminué d'un an.** C'est l'Institut National des Etudes Démographiques (INED) qui l'affirme : l'espérance de vie en bonne santé est passée pour les hommes de 62,7 ans à 61,9 ans entre 2008 et 2010, et pour les femmes de 64,6 ans à 63,5 ans, soit une moyenne de 63 ans pour les deux sexes.

Pour nous, et après les différentes réformes successives sur les retraites qui ont considérablement allongé la durée de cotisation, **un nouvel allongement est inacceptable et injuste.** Nous sommes en total désaccord avec cette décision et nous devons réagir face à cette nouvelle tentative. A force d'allonger les durées de cotisations, les gouvernements nous emmènent purement et simplement vers une retraite que nous ne pourrons jamais toucher, vers un système « de retraite des morts ».

En réaction, et suite à l'appel de FO et de plusieurs autres organisations syndicales à manifester le 10 septembre pour faire reculer le gouvernement, FO, pendant la période des congés, a mené toute une campagne avec distribution de tracts pour argumenter et expliquer notre position, et plus particulièrement nos revendications. Car, contrairement à d'autres, nous ne nous contentons pas simplement de dire non à la réforme, nous sommes une force de proposition.

FO Métaux appelle l'ensemble des métallos, des retraités, des jeunes et des chômeurs à se mobiliser pour participer aux manifestations locales du 10 septembre. Seule une mobilisation massive pourra faire reculer le gouvernement. L'avenir de nos retraites est entre nos mains.

Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp. Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0215s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV
9, rue Baudoin,
75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metiaux.fr

Conquérir

Le nouveau groupe cadres FO Métaux a tenu sa première réunion de tous les secteurs autour de la secrétaire fédérale Brigitte Capelle, de notre organisation au sein de cette population par de ses spécificités. Un travail de fond qui



Les cadres sont de plus en plus demandeurs de réponses syndicales et c'est en les leur apportant que notre organisation se rapprochera d'eux.

Le groupe de travail « cadres » s'est réuni à la Fédération le 18 juin autour de la secrétaire fédérale Brigitte Capelle, qui avait représenté FO Métaux quelques jours avant lors du Congrès National de FO-Cadres à Avignon. Sa mission : relever le défi de la syndicalisation des cadres. La Fédération au travers du bureau fédéral et de la CA fédérale a souhaité tout remettre à plat et repartir à zéro avec un nouveau groupe de travail cadres et non cadres incorporant les différents secteurs d'activités de notre organisation.

En effet, si la représentation globale au niveau de la Confédération FO (16,56 % en poids relatif) ainsi que la représentation au niveau de la métallurgie pour les non cadres (18,09 %) est satisfaisante dans un premier temps, il en va autrement pour la représentation au niveau des cadres dans la métallurgie avec 8,76 %, même si dans certaines entreprises nous obtenons des scores dépassant les 40 % dans cette population. Cette priorité est d'autant plus

justifiée quand on se penche sur l'évolution des effectifs cadres, qui ne cesse de grandir : sur le million et demi de salariés dans la métallurgie, il y n'a plus que 705 000 ouvriers de niveau 1 à 4, tous les autres étant

des employés, ETAM et ingénieurs et cadres. Rappelant les enjeux en la matière suite à la loi sur la représentativité et les dernières élections nationales incluant les TPE, le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez l'a énoncé clairement : « C'est un défi à relever si on veut continuer à peser sur les accords de branche pour la convention nationale des cadres. »

Attirer les cadres

La trentaine de participants a donc analysé la situation et partagé leur expérience pour ensuite déterminer des pistes d'action. « L'objectif prioritaire, a résumé Brigitte Capelle, est de créer des outils pour aider les secrétaires de syndicats et de sections syndicales via ses délégués à s'adresser sans appréhension à la population des ingénieurs et cadres qui sont des salariés comme

« Mieux identifier les cadres »

Régis Fribourg, coordinateur adjoint Safran



« Ce nouvel élan sera bien utile pour nous aider à perdre une mauvaise habitude : celle de nous concentrer uniquement sur les deux premiers collègues. Les cadres sont de plus en plus nombreux et leurs préoccupations sont celles de tous les salariés. Ils attendent des réponses syndicales, et il faut tout faire pour que ce soit nous qui les leur apportions. J'ai rapidement communiqué autour de cette initiative et déjà plusieurs métallos veulent prendre part aux travaux du groupe. Cela montre qu'il y avait une forte attente en ce domaine. Les militants ne demandent qu'à être force de proposition et à s'approprier cette démarche. Attention cependant : nous ne devons pas oublier les autres salariés, qui comptent sur nous. Reste ensuite à identifier les cadres. La nouvelle génération est sur le terrain et ne porte plus de cravate. Certes, nous devons adapter notre communication, mais nous devons avant tout mieux les identifier au quotidien. »

les cadres

le 18 juin à la Fédération. Rassemblant une trentaine de participants il a pour mission de déterminer les pistes d'action pour renforcer la présence une meilleure approche et une meilleure prise en compte est un défi autant qu'une priorité. Explications.

les autres, les syndiquer et les amener à voter plus nombreux pour notre organisation syndicale. »

La force de FO, c'est la proximité. Son handicap, c'est son manque de visibilité vis-à-vis des cadres et une forme de « culpabilité », une impression de trahir la base lorsque l'on cherche à s'adresser à eux. « Un sentiment qu'il est essentiel de combattre, insiste Brigitte Capelle. FO s'occupe de tous les salariés sans distinction et les cadres sont des salariés comme les autres avec des spécificités. Nous ne devons plus nous limiter à une image de syndicat des non-cadres ! » Rappelant que dans certains secteurs ou entreprises, ce sont des délégués non cadres qui s'occupent des cadres, elle a souligné qu'en regroupant ses forces vives autour de ce groupe, FO est en capacité d'attirer un nombre plus important de cadres.

Deux objectifs ont été fixés : les résultats aux élections professionnelles et les implantations. Pour ce faire, les participants ont retenu plusieurs idées, parmi lesquelles la mise en avant d'un identifiant plus fort, l'élaboration d'une cartographie de notre implantation chez les cadres, proposer une formation spécifique aux délégués pour faire connaître les droits du cadre... Mais aussi miser sur un nouvel outil sur les attentes des cadres qui permettra de mieux identifier les besoins spécifiques des cadres de l'entreprise où il sera utilisé pour en faire un cahier de revendication. Il pourra et devra être adapté en fonction des différentes pratiques et de la particularité du site. Le groupe cadres se réunira à nouveau en septembre, fort de sa nouvelle dynamique et déterminé à faire progresser FO chez les cadres.

« Miser sur notre expérience du terrain »



*Alain Maquerre,
délégué syndical ArcelorMittal Dunkerque*

« Le travail initié par la Fédération sur les cadres tombe au bon moment. D'une part, du fait des évolutions du monde du travail, ils font face aux mêmes problèmes que les autres salariés. D'autre part, avec le renouvellement générationnel en cours, beaucoup de jeunes cadres n'ayant pas connu les conditions d'exercice privilégiées de leurs anciens arrivent dans les entreprises. C'est une population qui est de plus en plus demandeuse d'informations et nous devons faire en sorte que ce soit vers nous qu'ils se tournent. Nous ne gagnons notre crédibilité auprès des cadres qu'en devenant la référence incontournable dans le domaine de l'information. Pour remporter cette bataille, FO dispose d'un atout majeur : les cadres sont chaque jour plus proches du terrain, et s'il y a un endroit où notre organisation est forte, c'est bien celui-là. Mettons à profit cette proximité, car nous ne sommes pas les seuls à vouloir nous renforcer auprès des cadres. »

« Nous devons nous moderniser »



*Laurent Smolnik, DSC Renault
et secrétaire fédéral*

« Le nombre de participants au groupe cadres montre bien qu'il existait une attente forte sur ce dossier et une forte volonté d'agir. Les récentes mesures sur la représentativité montrent la pertinence de cette démarche, et le moment est opportun pour l'entreprendre. En effet, les cadres ne sont plus cette population d'élite surprotégée qu'elle a été. Leurs problèmes, s'ils sont spécifiques, ne sont pas différents des problèmes qu'affrontent les autres catégories de salariés. Les cadres ont besoin de nous. Je crois que la méthode choisie par la Fédération (définir des thèmes et des axes de travail prioritaires, se réunir régulièrement, favoriser l'échange d'expérience...) va porter ses fruits. Mais nous devons aussi porter un soin particulier à nos modes de communication, notamment en utilisant davantage les possibilités offertes par les nouvelles technologies. Notre message est le bon, mais notre crédibilité passe aussi par la manière dont nous le diffusons. »

FO Métaux partage son expérience au congrès national FO-Cadres

Face aux évolutions du monde du travail et à la part croissante des cadres dans la population active, se tourner plus efficacement vers cette catégorie de salariés, prendre en compte leurs problématiques spécifiques, leur apporter des réponses et les convaincre de l'utilité de l'engagement syndical est devenu un impératif pour les organisations syndicales. FO, et en particulier la Fédération FO de la métallurgie, en a fait depuis longtemps une priorité. Début juin, le congrès national de FO-Cadres l'a, si besoin était, réaffirmé.

Compte-rendu.



Brigitte Capelle a présenté les actions de FO Métaux.

Le Congrès National de FO-Cadres s'est réuni à Avignon les 6 et 7 juin, rassemblant près de 150 participants issus de toutes les fédérations privées et publiques pour partager les constats et les expériences menées qui ont permis d'améliorer notre représentativité. Avec une délégation comprenant pas moins de 30 membres emmenée par la secrétaire fédérale Brigitte Capelle, la Fédération FO de la métallurgie a voulu montrer une nouvelle fois son implication chez les cadres, dont la syndicalisation constitue une priorité affichée.

Partout, le constat est le même : éloignés des processus décisionnels, éprouvés par des restructurations et des plans sociaux qui ne les épargnent désormais plus, les cadres sont confrontés à la fragilisation de leur identité professionnelle et à une dégradation de leurs conditions de travail. Les échanges ont fait apparaître de nombreuses problématiques communes à la population cadres par-delà les secteurs professionnels et ont permis aux participants de dégager les

axes de travail sur lesquels concentrer la réflexion et l'action syndicale : agir pour une meilleure reconnaissance du rôle et des responsabilités des cadres en entreprises, favoriser une meilleure maîtrise de leurs parcours professionnels et un mieux-vivre au travail avec le pouvoir de dire non, obtenir des rémunérations plus transparentes et dynamiques, parvenir à une meilleure égalité H/F en terme de rémunérations et d'accès aux postes supérieurs, fixer des critères d'évaluation plus objectifs et transparents permettant de s'affranchir des politiques managériales excessives comme le « ranking » (politique d'élimination du maillon faible). Les jeunes cadres, confrontés aux difficultés de l'insertion dans le monde du travail et à la précarité professionnelle, n'ont pas été oubliés.

Des réponses adaptées

Face à ces problématiques, les cadres, dont 70 % n'ont pas de fonctions de management et dont à peine 1 % accèdera aux postes de dirigeants, sont en demande de solutions et se révèlent particulièrement

attentifs aux réponses proposées par les organisations syndicales. Il convient donc de redoubler d'attention et d'efforts à l'égard de ces salariés. Les participants ont noté qu'un certain nombre d'outils sont déjà disponibles mais ont cependant déplorés qu'ils restent insuffisants ou à améliorer afin de rendre la marque FO plus lisible et crédible auprès de cette catégorie de salariés. FO Métaux a souhaité partager ses expériences de terrain aux travers de témoignages des membres de la délégation et montrer ses priorités d'actions en termes de syndicalisation. Les interventions des délégués de la métallurgie ont d'ailleurs été très appréciées par l'ensemble des participants. Lors de ce congrès, Brigitte Capelle a été élue comme membre du bureau de cette structure confédérale et 6 membres sur 31 ont été élus au conseil national.

Le congrès a également et plus largement réaffirmé, dans sa résolution, le refus de l'austérité et exigé une autre politique économique aux niveaux français, européen et international, exigeant que soit enfin initié une véritable politique industrielle créatrice d'emplois et une politique salariale dynamique et motivante.



FO est plus que jamais tourné vers les cadres.

L'USM des Vosges met le cap sur le développement



Les métallos bien décidés à faire grandir FO.

S'il est un département qui a été durement frappé par la désindustrialisation depuis quelques décennies, c'est bien celui des Vosges qui, après avoir vu disparaître son industrie textile, a vu succomber les entreprises d'électroménager installées sur son territoire, et fait aujourd'hui face aux menaces

pesant sur le secteur des équipementiers automobiles. Cela n'empêche pas notre organisation d'être solidement implantée dans le tissu industriel vosgien qui compte encore des fleurons tels que Trane et, fort de ses 27 %, de talonner la première organisation syndicale du département.

La détrôner est à portée de main, et le sujet a fait partie des discussions menées par les métallos le 3 juillet autour de leur secrétaire Patrick Labbe, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Frédéric Souillot et du secrétaire de l'UD88 Franck Patin. La réunion, qui avait aussi vocation à procéder à une mise en conformité avec les obligations de la loi sur la représentativité, a permis de clarifier la gestion

des syndicats et sections syndicales, et de poser les premiers jalons pour la mise en place d'un syndicat de localité et des isolés d'ici la fin de l'année. Les échanges ont également porté sur les objectifs de développement syndical et la nécessité de faire progresser notre organisation.

« Sachant qu'il suffit d'une soixantaine de voix pour gagner 1% dans les Vosges, a expliqué Frédéric Souillot, devenir n°1 sur le département est un objectif réaliste et réalisable. » Créer des implantations et se développer là où FO est présent, tels sont les actions que vont mener les métallos, qui seront présents lors de la journée des USM le 5 septembre et tiendront bientôt leur assemblée générale pour donner corps aux axes de travail qui auront été arrêtés par la Fédération.

L'USM du Var mobilise sa force



Le bureau de l'USM avec Nathalie Capart et Myriam Barnel.

Les métallos varois se sont retrouvés le 26 juin pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Robert Janin, retraité du syndicat des CNIM à la Seyne, et en présence de la secrétaire fédérale Nathalie Capart, de la secrétaire de l'UD83 Myriam Barnel et du secrétaire de

l'USM13 Gérard Ciannarella, venu partager son expérience et soutenir la démarche de ses voisins.

En effet, l'USM du Var avait choisi de mettre cette assemblée générale à profit pour lancer sa réactivation autour d'une équipe renouvelée qui s'est formée pour renseigner, soutenir et coordonner les différentes actions de notre organisation dans le secteur de la métallurgie. Car au niveau du département, ce n'est pas le travail qui manque, du moins au niveau syndical ! FO Métaux pèse plus de 44% des voix dans le département. C'est cette force de frappe considérable que les métallos vont remettre en mouvement, notamment dans le domaine des négociations territoriales. Dans le Var, le tissu industriel de la métallurgie repose essentiellement sur les petites entreprises, dont les

salariés sont les premiers concernés par ces négociations. La priorité donnée au développement syndical passe donc par l'obtention d'avancées à ce niveau.

Les participants ont également adopté les statuts-type des USM mis au point par la Fédération et élu leur nouveau bureau, qui sera représenté à la journée des USM du 5 septembre.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Robert Janin (secrétaire), Michel Costa (secrétaire adjoint), Claude Torres (trésorier), Abdelhafid Dahou (trésorier adjoint) et Philippe Spaziano (archiviste).

Branchez-vous sur Radio Guyancourt !

Radio Guyancourt est née !

Flashez ce code pour vous inscrire et recevoir votre mug

Avez votre smartphone:
1. Scannez le code QR...
2. Ouvrez l'application...
3. Vous êtes connecté(e) automatiquement.

Vous pouvez également vous inscrire à l'adresse suivante : <http://krtag.com/c9>

Depuis quelques jours, les métallos de Renault ont enfin leur radio. Une initiative qu'on doit à

Laurent Smolnik, délégué syndical central FO Renault et secrétaire fédéral, qui a choisi d'innover dans le domaine de la communication sociale en lançant « Radio Guyancourt ».

« Il s'agit de proposer un média supplémentaire et une réflexion originale sur le contexte automobile français à l'épreuve de la mondialisation et plus particulièrement sur les enjeux pour le Technocentre dans ce contexte, notamment sur le devenir des métiers et des savoir-faire tout en contribuant de manière significative au renouvellement du dialogue social dans l'entreprise », explique Laurent. Dès septembre, les métallos pourront retrouver régulièrement une émission de radio sous forme de podcast sur le web (site FO Renault, sites partenaires et mobiles). D'ores et déjà, une douzaine de thèmes majeurs concernant les salariés du Technocentre, mais aussi plus largement tous les salariés de

l'automobile, sont programmés et seront disséqués concrètement, sans filtres partisans. Parmi les émissions à venir : stress au travail et métiers du Technocentre ; job grading (pour les cadres), et quelle finalité ? ; management des hommes et conception automobile, les limites à ne pas franchir ; "Accord national sur la sécurisation de l'emploi ! Quel impact pour les salariés du Technocentre ?" ; retraites, public privé, quelle réforme ? (avec la participation de Jean-Claude Mailly)...

Différents experts figureront également parmi les intervenants, comme Yves Clot, directeur de recherche au CNAM, ou Bernard Vivier, directeur de l'Institut Supérieur du Travail, qui ont confirmé leur participation. Ils viendront, chacun dans leur domaine, faire part de leur expertise afin de mettre en perspective le sujet abordé, et ce encore une fois, loin de toute logique partisane.

Coordination Groupe Emerson : FO attentif sur le dossier des délocalisations



Les délégués du groupe Emerson autour d'Eric Keller.

Les délégués syndicaux FO des différentes entités du groupe Emerson se sont réunis pour leur coordination le 19 juin dans les locaux de la Fédération autour des secrétaires fédéraux Eric Keller et Paul Ribeiro, les activités d'Emerson étant larges et se rattachant à leurs branches respectives.

Parmi les sociétés que possède ce groupe américain, on retrouve Leroy Sommer,

qui emploie 3 750 salariés, ATX qui compte une centaine de salariés, le site Emerson de Cemay qui rassemble près de 600 salariés, et bien d'autres. La réunion a permis de faire le point sur la situation de ces entreprises et de constater que la stratégie du groupe Emerson est la même pour l'ensemble de ses sites en France : aucune embauche en CDI sauf circonstances exceptionnelles et non-remplacement des départs en

retraite. Voici déjà plusieurs années que notre organisation voit les effectifs en CDI décliner, prêtant une attention particulière au dossier de l'emploi dans le groupe. D'autant que les exigences de rentabilité d'Emerson ont déjà conduit à des restructurations, notamment chez Leroy Sommer, avec la fermeture d'un site et la perte de nombreux emplois. Au vu de la situation du marché européen, la plus grande crainte est de voir le groupe, qui possède des sites en Inde, en Hongrie, ou en Roumanie, continuer de délocaliser certaines productions.

Face à cette situation, la coordination mise en place par la Fédération va permettre aux métallos d'établir des liens avec les autres entités du groupe Emerson en France et d'explorer des pistes de travail communes pour développer leur action syndicale. Les délégués ont également abordé les activités du comité d'entreprise européen, au sein duquel ils entendent bien renforcer le poids de FO.

Magna : bienvenu chez FO !



Pour les métallos, un seul choix : FO !

Le secrétaire fédéral Paul Ribeiro a officiellement accueilli le 2 juillet les métallos de Magna, entreprise d'emboutissage comptant plus de 180 salariés et appartenant au groupe canadien Cosma, situé à Henriville (Moselle), dans la grande famille FO Métaux. En effet, ce jour-là se tenait l'assemblée générale fondatrice du syndicat FO Magna, autour de son secrétaire Farazi Enzo et en présence du secrétaire de l'UD de la Moselle Alexandre Tott. Lors de leurs élections professionnelles, plus tôt dans l'année, les militants, qui portaient

alors les couleurs d'une autre organisation syndicale, ont choisi de démissionner d'un bloc et de se représenter sous la bannière FO, réalisant un score de 100 %. Lassés de jouer les bons petits soldats, de ne pas avoir d'autonomie et d'être souvent en désaccord avec les positions de leur confédération, ils ont fait de la liberté et de l'indépendance, le choix du syndicalisme réformiste. Lorsqu'ils ont décidé de sauter le pas, c'est vers Alexandre Tott et l'équipe de l'UD57 qu'ils se sont tournés. Rapidement mis en contact avec le secrétaire fédéral Paul Ribeiro,

c'est avec détermination qu'ils ont rejoint notre organisation.

Lors de cette assemblée générale, Paul Ribeiro leur a présenté de manière approfondie FO Métaux, les principes qui guident l'action des métallos, le mode de fonctionnement de notre Fédération, ses valeurs et ses positions, leur expliquant notamment que dorénavant, c'est à eux qu'il reviendrait de prendre les décisions les concernant et qu'à présent, leur voix compterait toujours. Les questions des nouveaux militants portant essentiellement sur des aspects pratiques et concrets de la vie syndicale, le secrétaire fédéral a mis un soin particulier à relier tous les aspects de sa présentation au quotidien d'un syndicaliste FO, insistant notamment sur l'importance de la formation pour un militantisme efficace. Pour le moment, l'équipe FO Magna va donc travailler à se structurer sur son territoire et à se mettre en ordre de bataille. Mais très bientôt, elle prendra une part active à la vie de notre organisation, tant au niveau départemental que national. Bienvenue à vous, métallos de Magna !

Tokheim Heillecourt déterminé face à la crise



Les métallos de Tokheim Heillecourt se sont réunis le 25 juin à Nancy pour l'assemblée générale de leur syndicat autour de leur secrétaire Laurent Bernard, en présence du délégué syndical central Yannick Dosne et du secrétaire fédéral Frédéric Souillot, par ailleurs adhérent de leur syndicat, qui a présidé l'AG en l'absence d'Eric Keller, qui menait ce jour-là une délégation FO Métaux du secteur des ascenseurs au ministère du Logement.

Les sujets à aborder lors de cette réunion ne manquaient pas. Pour les participants, il était essentiel de faire le point sur les évolutions connus par l'entreprise depuis l'an dernier et les annonces de la direction quant à des risques de licenciement. Les interrogations sur la politique de l'entreprise et son avenir ont amené à passer en revue des sujets tels que la productivité, les conséquences de la crise, la pénibilité, les conditions de travail, la géolocalisation, les salaires, les astreintes, les cadences, les lacunes de la formation technique... De nombreux participants se sont indignés de l'embauche de plusieurs « gros salaires » après le blocage des remplacements des salariés de terrain. Plus globalement, tous ont constaté une pression grandissante sur les salariés dans tous les domaines et ils ont ensemble discuté de la stratégie syndicale à adop-

ter face à ces différentes problématiques. Comme l'a souligné Laurent Bernard : « C'est en restant ainsi solidaire les uns des autres que nous allons réussir à surmonter les difficultés qui touchent notre entreprise. Notre force, basée sur notre nombre d'adhérents et la capacité de mobilisation de notre équipe, nous en donne les moyens. » Frédéric Souillot s'est pour sa part félicité de voir que l'esprit du développement syndical et de la politique contractuelle perdurait grâce à FO dans le groupe. « Malgré un contexte difficile, les militants sont sur tous les fronts et ce n'est pas un hasard si plus de 70 % des salariés font confiance à notre organisation. »

Cette assemblée générale très vivante a également été l'occasion d'adopter les nouveaux statuts du syndicat, de renouveler son bureau et d'approuver un rapport financier positif.

Vehixel : un exemple à suivre

La montée en puissance de FO chez Vehixel n'est pas seulement une bonne nouvelle pour les salariés, mais aussi pour l'entreprise, dont l'avenir est au centre de la réflexion de notre organisation. Explications.



L'équipe FO de Vehixel.

Le 27 juin, les militants et adhérents FO de Vehixel, à Attignat dans l'Ain, se sont réunis à l'occasion de leur assemblée générale autour de leur secrétaire Mohamed El Laymouni et en présence du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot. Ils ont été rejoints par le secrétaire de l'USM de l'Ain Sébastien Vacher et son trésorier Saïd Andaloussi pour une visite de cette entreprise assez atypique dans le secteur automobile.

En effet, Véhixel fabrique du véhicule sur mesure pour la police, la RATP, les transporteurs de fonds, etc. Ici, pas de travail à la chaîne mais un processus artisanal mettant en jeu une vaste gamme de compétences et de savoir-faire où l'humain est au centre de tout, comme ont pu le constater les responsables FO lors de leurs échanges avec les salariés. La préservation et la transmission de ces compétences et savoir-faire est d'ailleurs au cœur des préoccupations de l'entreprise, confronté à des difficultés du fait du passage à la nouvelle norme « Euro 6 », qui pourrait entraîner des retards de commandes pour le premier semestre 2014. Face à cette situation, l'entreprise étudie toutes les solutions, en particulier au niveau de la formation professionnelle

pour accentuer la polyvalence des 160 salariés, pour éviter d'éventuels licenciements et passer ce cap difficile en renforçant l'entreprise.

Changement

Jean-Yves et Mohamed El Laymouni ont d'ailleurs rencontré le PDG et fondateur de l'entreprise Dominique

Trouillet afin d'évoquer la situation et l'avenir de Véhixel, où FO est majoritaire depuis les élections professionnelles de février 2011 avec 37 % des voix. Notre organisation ne cesse de se renforcer et d'attirer de nouveaux adhérents. Signe de cette dynamique syndicale : le nombre toujours croissant de transfuges d'autres organisations. Comme le résume Mohamed : « Avant, nous n'avions rien. Avec FO, nous avons enfin des outils et des méthodes pour défendre efficacement les salariés et l'industrie. » Une expertise de l'entreprise doit d'ailleurs, à la demande de notre organisation, bientôt être réalisée.

Après toutes ces questions, Jean-Yves a conclu l'assemblée générale par un point sur l'actualité nationale et la situation du secteur automobile, notamment du véhicule industriel, dont l'importance dans la région Rhône-Alpes n'est plus à démontrer. « Vous pouvez compter sur la Fédération pour défendre ce secteur, a-t-il déclaré. Fort de ses savoir-faire uniques et reposant sur un tissu dynamique de PME exportatrices, il doit faire l'objet de tous les efforts pour être préservé et développé. »



De g. à d. Frédéric Renaud et Ludovic Duoïs de l'équipe FO Véhixel, Saïd Andaloussi, Louis Alabor, Mohamed El Laymouni et Jean-Yves Sabot.

Renault Trucks Bourg-en-Bresse : FO monte en régime



L'équipe FO de Renault Trucks Bourg-en-Bresse.

Les militants et adhérents FO de Renault Trucks Bourg-en-Bresse se sont retrouvés le 28 juin pour l'assemblée générale de leur syndicat autour de leur secrétaire Louis Abator, et en présence du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, du secrétaire de l'UD de l'Ain Franck Stempfler, ainsi que du secrétaire de l'USM de l'Ain Sébastien Vacher et de son trésorier Saïd Andaloussi. Un an après les élections professionnelles qui ont vu FO recon-

quérir sa représentativité chez Renault Trucks, les métallos n'ont pas relâché leur effort et continue de progresser, comme en témoigne le nombre d'adhésions à notre organisation, qui a été multiplié par six depuis juin 2012 ! C'est bien la preuve que le retour de FO était attendu. Félicitée comme il se doit par Jean-Yves Sabot, l'équipe syndicale compte bien transformer l'essai lors des prochaines échéances électorales et décrocher cette fois la représentativité au niveau

du groupe, qu'elle a raté d'un cheveu la dernière fois.

Evoquant le secteur automobile et sa mauvaise santé, ainsi que la vigilance donc FO fait preuve sur ce terrain, le secrétaire fédéral a rappelé que la Fédération FO de la métallurgie avait demandé un rendez-vous au ministère du Redressement productif afin d'alerter les pouvoirs publics sur l'avenir du secteur poids-lourd en France, essentiel au dynamisme de la filière. Une attention d'autant plus nécessaire que depuis la cession de Renault Trucks à Volvo, l'avenir du poids-lourd ne se décide plus en France... D'avenir justement, il a beaucoup été question lors de cette assemblée générale. En effet, la marque vient de lancer sa nouvelle gamme de camions, sur laquelle elle –tout comme les salariés– fonde de nombreux espoirs. « La pérennité de nos sites et des emplois en dépendent, considère Jean-Yves Sabot, et j'espère que, quel que soit le résultat, il n'y aura pas d'inquiétude sur le devenir de la marque. » Tant que FO sera présent, les salariés n'ont pas d'inquiétude à avoir pour savoir qui les défendra.

Renault Flins souffle enfin



Laurent Smolnik et Jean-Yves Sabot avec l'équipe FO de Flins.

Les militants FO de Renault Flins, dans les Yvelines, s'étaient déplacés en nombre pour l'assemblée générale de leur syndicat, qui s'est tenu le 24 juin autour de leur secrétaire Patrick Lienard, et en présence du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot et du délégué syndical central FO Renault Laurent Smolnik. Au cœur des débats, l'accord Renault (contrat pour une nouvelle dynamique de croissance et de développement

social de Renault en France) signé par notre organisation le 6 mars dernier après de rudes négociations. Comme l'ont rappelé Jean-Yves et Laurent, il commence à produire ses effets, notamment avec l'arrivée de 82 000 Nissan Micra à produire. Une bonne nouvelle pour les quelques 3 000 salariés du site, qui risquaient fort de faire les frais du ralentissement du marché automobile. « Cela montre que nous avançons dans le bon sens et qu'une

pérennisation des sites de production en France est possible, a expliqué Laurent Smolnik. Décrié et combattu par certains, cet accord commence à porter ses fruits. »

Gilles Maestro a présenté le rapport d'activité, qui a notamment montré les réalisations du syndicat dans le domaine de la communication et de la formation, vue comme un moyen de développer et de conforter les capacités des militants. Ces derniers se sont félicités de voir le nombre d'adhérents continuer d'augmenter. Jean-Yves Sabot est revenu sur l'actualité nationale, et en particulier sur celle du secteur automobile, qui demeure marqué par un recul des immatriculations, et donc des ventes et de la production. Il a également répondu à plusieurs questions relatives à la représentativité et à la transparence financière, sujets sur lesquels le syndicat s'est d'ailleurs mis en ordre de bataille. Les militants ont ensuite procédé au renouvellement des instances syndicales et élu un nouveau bureau ainsi qu'un nouveau conseil syndical.

Retraites

10 septembre 2013

une date à bloquer

Le gouvernement remet le dossier retraites sur la table, en particulier pour répondre aux exigences européennes. Les retraites font ainsi partie du programme d'ajustement budgétaire: c'est cela la seule urgence!

On peut très bien examiner ce dossier sans précipitation et surtout, sans se sentir obligés de pénaliser les salariés, les chômeurs et les retraités.

Une réforme courageuse n'est pas obligatoirement une réforme impopulaire.

Ainsi, parmi les points clés, figure la volonté d'allonger à nouveau la durée de cotisation nécessaire pour avoir une retraite à taux plein.



Quel message d'espoir pour les jeunes!

Commencer plus tard, terminer plus tard: tel est le programme!

D'ores et déjà, compte tenu du chômage, à 30 ans les jeunes engrangent trois ans de cotisation de retard.

FO refuse tout allongement de la durée de cotisation.

À partir du moment où le taux de remplacement (montant de la retraite par rapport au dernier salaire) est identique entre public et privé il n'y a aucune raison de remettre en cause le statut général des fonctionnaires garant, au delà de la question des retraites, d'une fonction publique républicaine.

Grèves et manifestations



revendique

► **L'augmentation des salaires.**

1% d'augmentation de la masse salariale génère 680 millions de cotisations vieillesse au régime général.

► **La compensation intégrale des exonérations de cotisations patronales.**

Sur l'année 2012, c'est 1,1 Mds€ qu'il manque à la Caisse nationale d'assurance vieillesse. En vingt ans, c'est 17 Mds€ de recettes en moins pour la branche vieillesse.

► **Une durée d'assurance conforme à la durée moyenne observée.**

En 2012, les salariés qui ont fait liquider leur pension présentaient une durée moyenne de 151 trimestres.

► **La fin de la politique d'austérité, une politique volontariste de création d'emplois.**

100 000 emplois représentent 450 millions € de cotisations vieillesse.

► **L'augmentation de la cotisation, salariale et patronale.**

Un point de cotisation vieillesse représente entre 4,4 et 5,3 Mds€

Alors que nombre de retraités ont des petites retraites il n'est pas envisageable ou de désindexer les retraites ou de ponctionner leur pouvoir d'achat.

N'oublions pas par exemple que les retraités compte tenu du chômage des enfants ou des petits enfants sont nombreux à exercer une solidarité financière importante.

Tout allongement de durée de cotisation:

Est le pire des signaux à envoyer aux jeunes générations;

Est une aberration pour les seniors car un salarié sur deux qui liquide sa retraite n'est plus en activité et le chômage des seniors est celui qui a le plus augmenté.

Allonger la durée c'est raccourcir la vie

10 septembre 2013

une date à bloquer



Les Métaux du Val-de-Seine se renouvellent

Rassemblés le 29 juin dans les locaux de l'Union locale de Mantes-la-Ville autour de leur secrétaire Jean-François Kondratiuk et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie, du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, du secrétaire de l'UD des Yvelines Dominique Ruffié et du délégué syndical central FO Renault Laurent Smolnik, plus d'une centaine de métallos du Val-de-Seine ont tenu l'assemblée générale de leur syndicat des métaux.



Les militants du Val-de-Seine, toujours aussi dynamiques.

Le syndicat étant largement dominé par l'automobile, malgré la présence d'autres secteurs via Sagem ou Minolta, les débats ont porté essentiellement sur les problématiques liées à ce pan de l'industrie française. Comme l'a souligné Jean-Yves Sabot, la crise actuelle présente pour l'automobile cette particularité que, là où la crise de 2008 était mondiale, celle-ci reste européenne. C'est parce que ses répercussions étaient inévitables que notre organisation a négocié et signé des « accords de crise », notamment chez Sevelnord et Renault. Laurent Smolnik est d'ailleurs longuement revenu sur ce dossier afin d'expliquer aux participants ce qu'apportait cet accord gagnant-gagnant. Jean-François Fabre, le délégué syndical FO de Sevelnord, était venu quelques jours auparavant effectuer la même démarche à Poissy. Ces développements ont permis d'évoquer ensuite les négociations en cours sur le sujet chez PCA. Plusieurs questions ont aussi porté sur l'alliance PCA-GM, que notre organisation surveille avec la plus grande attention et sur laquelle elle maintient des contacts au plus haut niveau.

Dans son rapport d'activité, Jean-François Kondratiuk a dressé le panorama des différentes sections du syndicat des métaux, déplorant la perte de deux d'entre elles, AB Industrie à Porcheville et Wagon au technoparc de Poissy, deux sociétés d'emboutissage travaillant pour Renault et victimes de la crise, en dépit du soutien apporté par notre organisation aux sous-traitants et équipementiers automobiles. Une large partie des effectifs de Peugeot Sport a subi le même sort, et la restructuration du centre d'études des carrières n'augure rien de bon.

La confiance des militants

« Depuis 3 ans, la baisse de l'emploi se fait ressentir sur le nombre de syndiqués, a-t-il constaté. Mais grâce au bon travail de nos équipes, nous continuons d'enregistrer des adhésions. » Il s'est d'ailleurs réjoui du très bon score réalisé par FO lors des dernières élections professionnelles sur le site PSA de Poissy (44,3 %), qui montre bien que dans les situations difficiles, c'est à FO que les salariés accordent leur confiance. Il a encouragé les militants à continuer de développer FO et à créer de nouvelles implantations.

Les militants ont élu les 39 membres de leur conseil syndical, représentant les différentes sections des Métaux du Val-de-Seine, ainsi que leur bureau. Jean-François Kondratiuk, récemment élu au conseil de surveillance de Peugeot-Citroën, a passé le relais à Mariano Herranz à la tête du syndicat. Il restera cependant aux côtés des métallos au poste de secrétaire adjoint avec Brahim Atman afin de mettre son expérience au service de notre organisation et des salariés. Frédéric Homez, qui présidait l'assemblée générale, a conclu par une intervention sur la situation industrielle en France, évoquant notamment, les démarches de la Fédération en faveur de l'industrie et en particulier du secteur automobile avec le projet du véhicule consommant seulement 2 litres, ainsi que les délocalisations, l'ANI du 11 janvier 2013, les travaux de la récente conférence sociale et le dossier des retraites.

PSA Poissy toujours en forme

Dans la foulée de l'assemblée générale des Métaux du Val-de-Seine, bon nombre de métallos sont restés et ont enchaîné sur l'assemblée générale de la section PSA Poissy. L'essentiel des questions intéressant les militants avaient évidemment déjà été traités et ils ont élu Mariano Herranz à la tête de leur section en remplacement de Jean-François Kondratiuk qui reste, là aussi, présent au poste de secrétaire adjoint en compagnie de Brahim Atman. Le secrétaire de l'UD des Yvelines Dominique Ruffié est intervenu pour un point sur l'actualité de la rentrée, qui verra le brûlant dossier des retraites amener les militants à se mobiliser.

USM de l'Hérault : passage de relais



Les métallos de l'Hérault autour de Nathalie Capart et Maurice Bascoul.

Les militants FO de l'Hérault se sont réunis le 19 juin dans les locaux de l'Union Départementale, à Montpellier, pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Maurice Bascoul et en présence de la secrétaire fédérale Nathalie Capart.

La réunion a permis de faire le point sur les négociations salariales territoriales en cours avec l'UIMM. Au moment où se tenait l'assemblée générale, notre organisation n'avait eu d'autre choix que de

rejeter les propositions du patronat (revalorisation de 1,3% sur l'ensemble de la grille et 0% d'augmentation du panier de nuit qui n'a pas été revalorisé depuis le 1^{er} janvier 2011) et de l'inviter à revoir sa copie en prévision des prochaines réunions. Les membres de l'USM 34 sont ensuite intervenus sur la situation économique dans leur entreprise, faisant apparaître des conditions assez contrastées selon les secteurs concernés. Ils ont également voté à l'unanimité le rapport d'ac-

tivité et le rapport de trésorerie avant de procéder à l'élection du bureau de l'USM. Approchant de la retraite et ne briguant pas un 4^e mandat, Maurice Bascoul a souhaité passer la main à Philippe Guiraud, avec l'approbation des militants. Il restera cependant actif au sein de l'USM et continuera de mettre son expérience et ses compétences au service des métallos, qui lui ont offert une superbe pompe à bière, s'inspirant de l'après Congrès de la Fédération l'an dernier, où une pompe à bière avait été offerte à Gérard Ciannarella pour l'aide précieuse apportée par l'USM 13.

Nathalie Capart a conclu cette assemblée générale par un point sur la situation nationale et les négociations 2013.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Philippe Guiraud (secrétaire), Michel Lopez (secrétaire adjoint), Alain Bellet (trésorier), Alain Puche (trésorier adjoint) et d'Olivier Richard (archiviste).

USM de l'Aisne : défis en vue

Les métallos de l'Aisne se sont réunis à Saint-Quentin, dans les locaux de l'UD autour de leur secrétaire Jean-Louis Pion, et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro, du secrétaire de l'UL de Saint-Quentin Claude Trannois et de Jacky Victorice, membre du bureau de l'UD FO 02.

Magencia, Godin, Hazemeyer, Legrand, Eurokea, Ancival-Moret... De nombreuses entreprises du département étaient représentées. Un point a été effectué sur les négociations auquel a pris part l'USM, notamment les RAG, ainsi que sur celles en cours, et plus particulièrement sur l'harmonisation des conventions collectives de l'Aisne et de la Somme, qui devraient prochainement fusionner. Sur ce dossier difficile, du fait des grands écarts entre

les deux conventions et des nombreuses différences entre les dispositions qu'elles comportent, l'USM de l'Aisne est un véritable moteur. « La convention collective est un outil auquel FO est très attaché, explique Jean-Louis Pion. Ce sont les salariés des petites entreprises, nombreuses dans notre département, qui sont le plus impactés par ses modifications. Il est donc essentiel pour nous de préserver leurs droits et leurs intérêts. » C'est la condition première pour FO métaux afin que cette démarche aboutisse. La Fédération FO de la métallurgie, via son service juridique, a d'ailleurs apporté son concours dans cette démarche.

Les participants ont également pu se féliciter de la mise en place d'une nouvelle section syndicale chez

Volkswagen, et se sont fixés comme objectif d'accentuer le développement syndical sur leur territoire, de créer de nouvelles implantations et d'aider les équipes en place. Ils se sont penchés sur la nécessité de former les militants et se rapprocher des équipes de la Somme. Le renouvellement du bureau de l'USM s'est d'ailleurs inscrit dans cette dynamique.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Jean-Louis Pion (secrétaire), Vincent Lambert (secrétaire adjoint), Marielle Petelot (trésorière), Delphine Dessaint (trésorière adjointe), Guillaume Michel, Christophe Perdreau, Marie-Jo Berardi et Stéphane Robache (membres).

FO Métaux accueille une délégation ukrainienne

Sous la conduite de Volodymyr Kazachenko, président du Syndicat des sidérurgistes et des mines d'Ukraine, une délégation ukrainienne est venue en France du 17 au 23 juin, notamment pour en apprendre davantage sur les méthodes de dialogue social ayant cours dans notre pays. Une visite riche d'échanges et qui illustre la vigueur des liens entre nos deux organisations.



La délégation ukrainienne reçue par l'équipe fédérale.

Dans le cadre des échanges internationaux qu'elle mène avec l'Ukraine depuis 1995, la Fédération FO de la métallurgie entretient avec son homologue ukrainienne des liens étroits au travers de formations, d'échanges annuels et de visites. On octobre dernier, à l'occasion d'une visite en Ukraine d'une délégation FO Métaux emmenée par

Frédéric Homez, le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie avait invité Volodymyr Kazachenko, président du Syndicat des sidérurgistes et des mines d'Ukraine, à venir en France en juin 2013, à l'occasion du challenge sécurité du GESIM (convention collective nationale de la sidérurgie). Du 17 au 23 juin, notre organisation a donc accueilli une délégation du syndicat ukrainien.

Les syndicalistes ukrainiens ayant exprimé le souhait d'en apprendre davantage sur le dialogue social à la française, le secrétaire fédéral Frédéric Souillot les a accompagnés à la Direction générale du Travail pour une présentation de la négociation collective et de ses articulations avec les accords de branche, ainsi que du rôle respectif de l'Etat, des organisations syndicales et patronales. « Si nous avons de nombreux modes de fonctionnement et références en commun, nous avons cependant chacun nos particularismes, explique Frédéric Souillot. Ils ont été très intéressés par cette présentation, qui a leur a permis de mieux cerner l'univers syndical français. » Volodymyr Kazachenko et son équipe ont ensuite pu enrichir ces données dans les locaux de notre organisation via des échanges avec les équipes syndicales d'ArcelorMittal.

La délégation s'est ensuite rendue à Beaune (Côte d'Or) pour le Challenge sécurité natio-

nal du GESIM (groupement des entreprises sidérurgiques et industries métallurgiques). En marge de l'événement, ils ont pu rencontrer des représentants du syndicat patronal de la sidérurgie française afin d'approfondir le dossier du dialogue social. L'étape suivante de leur séjour était la Cité automobile de Mulhouse. Ils ont pu visiter ce musée, établi au cœur d'un des bastions FO de l'automobile et retraçant son évolution depuis le 19^{ème} siècle, en compagnie du secrétaire du syndicat FO PSA de Mulhouse Michel François, du secrétaire de l'USM 68 Jean-François Ansel et du délégué syndical FO Industeel Bruno Bièvre. Cette halte a été l'occasion de riches échanges sur le secteur de l'automobile en France et sur la métallurgie dans le 68.

La collaboration avec l'Ukraine se traduira par un déplacement d'une délégation FO Métaux à l'Est courant 2014. Mais avant cela, la Fédération FO de la métallurgie accueillera en septembre, dans le cadre d'un programme de formation monté avec IndustriALL Global Union, 25 métallos ukrainiens pour la dernière session de formation d'une série de quatre, les trois premières ayant été réalisées en Ukraine par le secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot depuis le début de l'année. La qualité du lien syndical entre l'Ouest et l'Est ne se dément pas !



La délégation ukrainienne et les délégués FO d'ArcelorMittal.

La sécurité à l'honneur

Créé en 1968, le challenge sécurité du GESIM s'est rapidement étendu à toute l'Europe. Ce label a pour vocation de distinguer des programmes d'actions élaborés par des salariés d'entreprises de la sidérurgie destinés à la recherche de solutions de protection collective et à l'amélioration de la sécurité au travail. La délégation ukrainienne a ainsi pu constater l'importance des questions de conditions de travail et de sécurité en France, mais aussi l'approche paritaire qui prévalait en la matière. Au cours du dîner de gala qui a suivi la remise des prix, le président du GESIM a remis à Volodymyr Kazachenko une statuette du label sécurité pour tout ce que son organisation a apporté en ce domaine aux salariés de l'industrie ukrainienne.

Une coordination internationale pour parler d'une seule voix



Un impératif pour les délégués FO : parler d'une seule voix au sein des instances d'IndustriALL european trade union.

L'ensemble des représentants FO ayant un mandat au sein des instances d'IndustriALL european trade union se sont rassemblés dans les locaux de la Fédération le 5 juin autour du secrétaire fédéral en charge de l'international Paul Ribeiro. Objectif de la réunion : préparer le comité exécutif d'IndustriALL qui se tenait quelques jours plus tard, les 12 et 13 juin.

Suite au regroupement des fédérations syndicales européennes de la métallurgie, de la chimie et du textile au sein d'IndustriALL l'an dernier, le nouvel organisme s'apprête à voter des « plans d'actions » propres à chacun de ses comités (défense, jeunes, politique industrielle, égalité des chances, etc.), et qui feront office de feuille de route pour la période

de 2013-2014. « Notre organisation est présente dans l'ensemble de ces comités, explique Paul Ribeiro. Il était donc essentiel de faire le point sur nos positions afin d'être sur la même ligne pour faire valoir notre identité et nos valeurs plus fortement, et faire entendre notre voix plus distinctement. » La réunion a permis de riches échanges sur de nombreuses thématiques et a favorisé un large partage d'informations entre les représentants. Paul a également pointé la nouvelle donne découlant de la création d'IndustriALL au niveau des relations avec les autres fédérations FO. « Via IndustriALL, nous sommes amenés à mieux nous coordonner avec les Fédérations FO de la chimie et du textile, et de l'énergie et des mines. FO Métaux possède une grande expérience des questions internationales, que nous devons partager avec nos homologues des différentes fédérations pour plus d'efficacité globale. C'est ainsi que FO tiendra son rang et sera fidèle aux adhérents que notre organisation représente, à nos adhérents et à nos idées. »

Le dynamisme d'IndustriALL ne se dément pas



Paul Ribeiro et Joël Chartaux.

IndustriALL European Trade Union a tenu son comité exécutif les 12 et 13 juin à Bruxelles, rassemblant les délégués de nombreuses organisations syndicales européennes, dont le secrétaire fédéral Métaux Paul Ribeiro et son homologue de la fédération de la Chimie Joël Chartaux pour FO.

Ces deux journées d'échanges ont permis de valider les différents programmes de travail de la fédération européenne, mais aussi de nommer les nouveaux coordinateurs syndicaux pour les CE européens de plusieurs groupes. Jean-Marc Escourrou, d'Airbus SAS Toulouse, assumera ces fonctions chez EADS, et le délégué fédéral Denis Bieber fera de même chez Converteam. Des débats passionnés ont eu lieu autour des priorités à fixer au sein de l'organisation européenne. Alors que les politiques d'austérité font chaque jour davantage sentir leurs effets, la question est de savoir comment les intégrer à la réflexion et à l'action syndicale. « Nous sommes tous d'accord pour considérer que la soit-disant crise de la dette est un écran de fumée pour taper sur les services publics et la fiscalité, mais aussi pour faire payer aux salariés la facture de la crise

financière, résume Paul Ribeiro. Il faut maintenant concevoir des actions concrètes. » Dans ce contexte, la solidarité avec les syndicalistes grecs, dont le pays fait malheureusement office de laboratoire des politiques d'austérité en Europe, a également été évoquée. De même, les participants se sont inquiétés des attaques contre les libertés individuelles – et notamment syndicales – en Turquie, et ont décidé d'écrire au président Turc sur ce point.

Alors que l'organisation fête son premier anniversaire et peaufine son mode de fonctionnement, les discussions ont aussi largement porté sur les notions de démocratie interne et de transparence, montrant le dynamisme d'IndustriALL, l'investissement de ses membres et leur volonté commune d'agir toujours plus efficacement pour les salariés et pour l'industrie.

Les résultats de FO lors des

*Retrouvez les résultats des élections professionnelles de la Métallurgie
Force Ouvrière continue de progresser dans les entreprises où ses militants*

Comité d'entreprise

Dept	Entreprise	Insc	Exp	FO	CGT	CFDT	CFTC	CGC	UNSA	SUD	DIV
21	ESSILOR / DIJON	323	231	82	0	149	0	0	0	0	0
28	CORDON ELECTRONICS / DREUX	104	89	50	0	39	0	0	0	0	0
45	IBM / ST JEAN DE BRAYE	646	491	53,01	18	61,38	150,66	125	69	0	13,95
59	TIM SA / BERGUES	661	491	244	98	149	0	0	0	0	0
69	SANDVIK MINING DE CONSTRUCTION/ MEYZIEU	207	166	32	106	0	0	28	0	0	0
69	MERCEDES BENZ / LYON	171	128	58	70	0	0	0	0	0	0
69	SCHINDLER / MEYZIEU LYON VILLEURBANNE	316	216	90	82	44	0	0	0	0	0
71	SOCIETE FRANCAISE GARDY/ CHAMPFORGEUIL	370	282	107	30	145	0	0	0	0	0
71	SOCILA / VIREY LE GRAND	381	274	39	132	103	0	0	0	0	0
75	TOYOTA SUSHO AUTOMOBILES FRANCE/ PARIS	207	37	37	0	0	0	0	0	0	0
76	PRECISION COMPONENTS INDUS./ ST NICOLAS	302	225	107	9	82	27	0	0	0	0
78	DASSAULT SYSTEME / VELIZY VILLACOUBLAY	2539	1485	137	211	237	0	498	0	0	402
79	ACS FRANCE / BRESSUIRE	274	197	43	0	143	0	11	0	0	0
81	VALEO VISION/ BOUT DU PONT DE LARN	206	166	54	78	34	0	0	0	0	0
86	SAINT-JEAN INDUSTRIES / INGRANDES	381	315	51	213	0	0	51	0	0	0
87	LEGRAND / LIMOGES	2067	1615	174	547	397	0	497	0	0	0
88	INTEVA PRODUCTS / ST DIE	405	284	68	80	22	62	52	0	0	0
91	FACULTE DES METIERS DE L'ESSONNE / EVRY	286	146	38	32	0	20	56	0	0	0
92	GNFA / SEVRES	419	209	54	0	22	0	133	0	0	0
92	AREVA NP SIEGE / COURBEVOIE	1901	693	92	229	186	0	186	0	0	0
92	TUV RHEINLAND / MONTRouGE	38	31	21	0	0	0	10	0	0	0
92	MBDA / PLESSIS ROBINSON	2623	1727	57	236	658	155	621	0	0	0
92	PHILIPS / SURESNES	1260	766	43	0	253	384	86	0	0	0
92	BCA EXPERTISE / ASNIERES SUR SEINE	1165	505	88	132	93	0	66	0	0	126
92	SCC CITROEN / NANTERRE	94	48	10	0	0	0	38	0	0	0
93	ALSTOM TRANSPORT INFO. SOLUTION/ST OUEN	808	540	79	132	107	0	222	0	0	0
93	FOUNDATION BRAKES FRANCE / DRANCY	217	178	77	0	20	0	74	7	0	0
94	PHILIPS FRANCE VILLENEUVE ST GEORGES	156	122	50	72	0	0	0	0	0	0
95	SCDPR PARIS / GONESSE	175	145	90	33	0	0	0	0	0	22
95	OTIS PMC / ARGENTEUIL	258	199	42	89	13	0	55	0	0	0
95	VALEO SYSTEMES DE CONTROLE MOTEUR/ CERGY	530	311	207	0	104	0	0	0	0	0
95	ALCOA FIXATIONS SIMMONDS / CERGY	106	71	20	0	0	0	51	0	0	0

élections professionnelles

de l'année dans ce numéro.
réalisent un excellent travail de terrain.

Délégués du personnel

Insc	Exp	FO	CGT	CFDT	CFTC	CGC	UNSA	SUD	DIV
2538	1489	171	272	255	0	476	0	0	315
381	310	53	208	0	0	49	0	0	0
323	233	92	0	141	0	0	0	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
104	79	46	0	33	0	0	0	0	0
207	163	21	112	0	0	30	0	0	0
86	70	24	46	0	0	0	0	0	0
370	279	117	39	123	0	0	0	0	0
274	204	54	0	116	0	34	0	0	0
233	176	59	81	36	0	0	0	0	0
419	199	60	0	43	0	96	0	0	0
589	429	211	74	144	0	0	0	0	0
295	215	0	91	91	0	0	0	0	0
1901	708	91	235	191	0	191	0	0	0
405	290	68	62	23	81	56	0	0	0
2071	1576	142	556	394	0	484	0	0	0
87	62	48	0	0	0	0	0	0	14
337	187	45	58	0	19	64	0	0	0
164	118	52	50	16	0	0	0	0	0
260	202	39	86	17	0	60	0	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
2623	1726	55	291	592	166	622	0	0	0
1260	755	41	0	267	368	79	0	0	0
156	122	51	71	0	0	0	0	0	0
531	312	166	0	146	0	0	0	0	0
207	38	38	0	0	0	0	0	0	0
808	536	91	141	98	0	206	0	0	0
90	57	8	0	0	0	49	0	0	0
1165	495	91	140	91	0	63	0	0	110
239	172	86	11	50	25	0	0	0	0
217	178	74	0	28	0	71	5	0	0
N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.

(N.C. : Non communiqué)

Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière
de la Métallurgie,

“FO Métaux LE JOURNAL”

est le magazine de tous ses syndicats et
de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse
efficacement son rôle de lien et
de reflet de l'actualité, n'hésitez
pas à prendre contact avec la
rédaction dès qu'un événement
le justifie.

Informez-nous des conflits qui
surviennent dans votre entrepri-
se et des accords qui y sont
signés. Cela donne des élé-
ments de comparaison et rend
service à d'autres syndicats,
engagés eux aussi dans
des discussions.

Faites-nous part de vos expé-
riences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le
journal, appelez la Fédération:

Tél. 01 53 94 54 27
Fax 01 45 83 78 87

OS-KOVO réussit un congrès dynamique



Paul Ribeiro lors du congrès d'OS-KOVO.

Du 19 au 21 juin, le secrétaire fédéral Paul Ribeiro était en République Tchèque pour le congrès du syndicat OS-KOVO, qui s'est tenu à Hradec Kralove, à 150 km à l'est de Prague. C'était la première fois que FO Métaux, habitué à entretenir des relations avec des organisations syndicales de pays de l'Est plus éloignés, participait à cet événement.

Pour ce sixième congrès de OS-KOVO, 20 ans après l'indépendance du

pays, avec pour slogan « 20 ans de certitudes », les délégations étrangères étaient venues en nombre : Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Autriche, Slovénie, Roumanie, Slovaquie, Suisse, Italie, Suède, Danemark, Norvège... mais aussi des délégations de IndustriALL Global et IndustriALL Europe. Un beau succès pour les Tchèques dont le pays, géographiquement proche du nôtre, a réussi une bonne intégration dans l'Union Européenne.

L'événement a été, pour l'ensemble des participants, l'occasion de discuter des problèmes que rencontre actuellement la République Tchèque, au premier rang desquels des mesures politiques restrictives ; phénomène assez nouveau dans ce pays après 20 années de progrès continus. De plus, le pays a des liens économiques forts avec son voisin allemand et est donc impacté par la situation dans ce pays. Une situation qui amène des remises en cause parfois douloureuses pour le monde syndical. En outre, de nombreuses modifications législatives sont en cours dans le pays, et les organisations syndicales attendent qu'elles soient achevées pour faire évoluer leurs propres structures. Autant d'éléments qui ont donné lieu à de vifs débats, que tous les observateurs ont, avec justesse, vu comme autant de manifestations du dynamisme démocratique de l'organisation.

OS-KOVO est également fortement impliqué dans les travaux et projets d'IndustriALL European Trade Union, et FO Métaux va les revoir dès octobre, à Prague, pour une réunion dans le cadre d'IndustriALL « Les jeunes et la précarité ».

Bulletin d'adhésion

Je désire adhérer au syndicat FO Métaux le plus proche ou prendre contact avec FO Métaux :

A retourner à :

Fédération FO de la métallurgie
9, rue Baudoin
75013 Paris (Tél. 01 53 94 54 00)

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Tél. :
Entreprise :

L'activité partielle

La loi du 14 juin 2013 sur la sécurisation de l'emploi a fusionné les anciens mécanismes de chômage partiel et d'activité partielle de longue durée (APLD) en un seul régime : l'« activité partielle ». Le décret d'application du 26 juin 2013 prévoit notamment une indemnisation des salariés à hauteur de 70% de leur rémunération brute. Ces nouvelles modalités s'appliquent pour toute demande déposée à compter du 1er juillet 2013.

Les cas de recours à l'activité partielle

Le but du dispositif est de prévenir les licenciements économiques en permettant à un employeur de réduire ou de suspendre l'activité de ses salariés avec une prise en charge partielle de l'indemnisation versée par l'Etat et l'Unedic.

La liste des motifs de recours n'est pas modifiée : conjoncture économique, difficulté d'approvisionnement, sinistre ou intempéries, restructuration, etc.

Les salariés sont placés en situation d'activité partielle s'ils subissent une perte de rémunération imputable, soit :

- à la fermeture temporaire de leur établissement ou partie d'établissement ;
- à la réduction de l'horaire de travail pratiquée dans l'établissement ou partie d'établissement en deçà de la durée légale de travail.

Procédure de demande d'autorisation

L'employeur, après avoir consulté les représentants du personnel, doit adresser au préfet du département où est implanté l'établissement concerné, une demande préalable d'autorisation de recours à l'activité partielle (art. R 5211-2 CT). La demande doit préciser :

- les motifs justifiant le recours à l'activité partielle,
- la période prévisible de sous-activité,
- le nombre de salariés concernés.

Lorsque l'employeur a, préalablement à sa demande, déjà placé ses salariés en activité partielle au cours des 36 mois précédant la date de dépôt de la demande d'autorisation, celle-ci doit mentionner les engagements que l'employeur propose de souscrire.

La décision de l'administration

Qu'elle soit positive ou négative, elle doit être notifiée à l'employeur dans un délai de 15 jours à compter de la date de réception de la demande d'autorisation.

L'absence de décision dans ce délai vaut acceptation implicite de la demande. La décision de refus doit être motivée.

Indemnisation des salariés

La nouvelle indemnité se substitue à l'allocation spécifique de chômage partiel ainsi qu'à l'allocation complémentaire. Elle correspond à 70% de la rémunération brute servant d'assiette à l'indemnité de congés payés (cela inclut la majeure partie des primes). Son régime social et fiscal reste inchangé : les allocations sont exonérées des cotisations de sécurité sociale et des taxes assises sur les salaires, ainsi que du forfait social. Elles sont assujetties à la CSG au taux réduit de 6,2% et à la CRDS au taux de 0,5%. Elles sont soumises à l'impôt sur le revenu.

Remarque : cette indemnité unique est plus favorable que celle existant auparavant dans les cas de chômage partiel sans convention d'APLD.

Par ailleurs, le salarié qui réduit ses horaires a la garantie de percevoir une rémunération mensuelle au moins égale au SMIC. Si au cours d'un mois son salaire est inférieur, ce sera à l'employeur de lui verser une allocation complémentaire.

Les heures chômées continuent d'être prises en compte pour l'acquisition des congés payés et pour la répartition de la participation et de l'intéressement.

L'allocation perçue par l'employeur

L'allocation versée à l'employeur par l'Etat et l'assurance chômage, par le biais d'une agence unique (l'Agence de services et de paiement) est de 7,74€ par heure chômée pour les entreprises de 1 à 250 salariés et de 7,23€ pour celles de plus de 250 salariés.

Actions de formation

Les salariés en activité partielle ont la possibilité de bénéficier d'actions de for-

mations, d'orientation et de qualification lors des périodes d'inactivité. Le décret précise que dans un tel cas, l'indemnité horaire est portée à 100% de la rémunération nette antérieure du salarié.

Engagements de l'employeur

La souscription d'engagements est obligatoire lorsque l'employeur aura, préalablement à sa demande, déjà placé ses salariés en activité partielle au cours des 36 mois précédant la date de dépôt de la demande. Ces engagements peuvent notamment porter sur :

- le maintien dans l'emploi des salariés pendant une durée pouvant atteindre le double de la période d'autorisation ;
- des actions spécifiques de formation pour les salariés placés en activité partielle ;
- des actions en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ;
- des actions visant à rétablir la situation économique de l'entreprise.

L'autorité administrative fixe ces engagements en tenant compte de la situation de l'entreprise, d'un éventuel accord collectif sur les conditions du recours à l'activité partielle ou, à défaut, des propositions figurant dans la demande d'autorisation ainsi que de la récurrence du recours à l'activité partielle dans l'établissement. Les engagements sont notifiés dans la décision d'autorisation.

L'autorité administrative s'assure du respect de ces engagements et peut, le cas échéant, en demander le remboursement.

Remarque : on voit que les engagements de l'employeur sont moins systématiques que dans le cadre de l'APLD où le maintien dans l'emploi était obligatoire pour une durée égale au double de celle de la convention d'APLD.

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Le mot du mois

Reprise

« La reprise, elle est là. » En tout cas celle du travail, pour la plupart d'entre nous, au terme des congés.

Voilà bien un mot au sens apparemment limpide : après avoir pris (dérivé du latin *prendre* dès le IX^e siècle) une première fois, on en reprendrait bien encore un peu. Des vacances ? Ben non, justement : ce qu'il faut saisir à nouveau, c'est en l'occurrence ce qui avait été laissé de côté après une interruption ou abandonné : le travail, donc (que parfois l'on reprend aussi après une grève, quand on a « voté la reprise »), ou encore les cours, une entreprise en difficulté (éventuellement par ses salariés), un film (en bon français, un *remake*), et hélas aussi des hostilités.

Et la reprise, la reprise tout court, dans tout ça ? On sait que la définition officielle de la récession consiste en deux trimestres consécutifs de PIB (produit intérieur brut) en baisse, ce qu'il est d'ailleurs bizarrement convenu d'appeler une « croissance négative ». L'économie a abandonné pendant cette période sa tendance naturelle à croître et se remet, elle aussi, à l'ouvrage. C'est bien ce que pronostiquait le président de la République dans sa fameuse formule du 14 juillet, et que l'INSEE a timidement confirmé juste un mois plus tard.

C'est dans le même ordre d'idées qu'une voiture « a de la reprise », quand le moteur accélère facilement en passant au régime supérieur. Mais des esprits facétieux, toujours à l'oeuvre sur Internet, ont aussi salué la déclaration présidentielle en postant des photos de chaussettes raccommodées : c'est qu'alors on a cousu des fils neufs sur les anciens pour « reprendre » le tissage. Pour le coup, cette reprise-là est en général bien visible.

Bref, un mot très en vogue, que l'actualité aura sûrement l'occasion de nous resservir à plusieurs reprises.

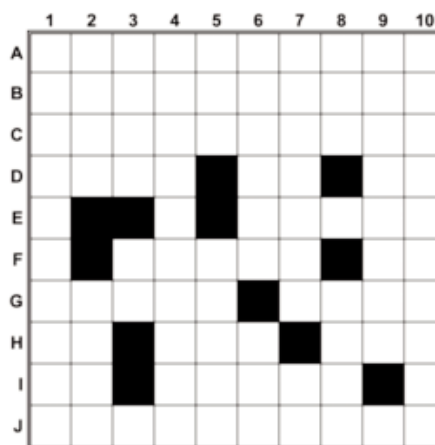
Mots croisés n° 522

Horizontalement

A. Folie des grandeurs. B. Jolies figures. C. Destructrices. D. Fut un fou du volant, à la ville comme à l'écran. En toile. Possessif. E. Pierre allemande. F. Elle n'est plus bonne à la reproduction depuis longtemps. En note. G. Brillant ou chanceux. Dans une songerie. H. Il faut éviter de tomber dessus. Amène souvent un plus ultra. A donc beaucoup servi. I. Précède souvent les coutumes. Greffai. J. Ils évitent de doubler.

Verticalement

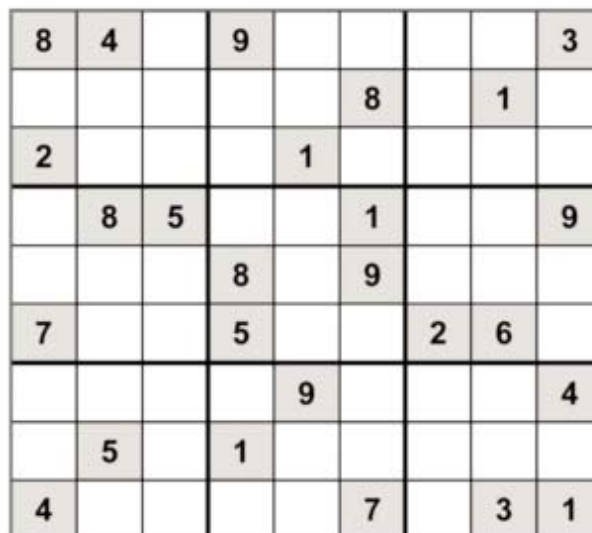
1. Précède le repos du guerrier. 2. Colère divine. Une marque de pompes. 3. Fit plus que nourrir. Consonne double. 4. Ont donc perdu connaissances. 5. Pas positif, mais ce n'est que le début. Contestent. 6. Célèbre endormeuse. En catimini. 7. Ville du Pérou. Possessif inversé. 8. Connus. Entendre. 9. Passages obligés de revendications. 10. Capitaux.



Solution du n° 521

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	P	H	E	N	O	M	E	N	E	S
B	L	E	S	E	R	A	E	G	O	
C	A	L	C	T	E	R	U			
D	T	E	R	R	O	R	I	S	E	S
E	E	N	F	O	U	I	R	E	N	T
F	B	E	P	A	E	R	E	R		
G	A	C	H	A	R	A	R	A		
H	N	R	A	N	C	E	S	I		
I	D	E	G	A	T	O	R			
J	E	X	C	E	L	L	E	N	C	E

Sudoku



Solution du n° 521

2	6	4	3	7	9	1	5	8
7	1	9	5	4	8	3	6	2
8	3	5	1	6	2	4	9	7
3	2	1	9	5	4	7	8	6
5	4	6	7	8	3	9	2	1
9	8	7	6	2	1	5	3	4
4	9	2	8	1	5	6	7	3
6	5	8	4	3	7	2	1	9
1	7	3	2	9	6	8	4	5



UNION DES MUTUELLES SOLIDARITÉ MÉTALLURGIE

La force mutualiste

"Créée à l'initiative de militants FO, l'Union a la vocation de fédérer et de rendre les mutuelles de la Métallurgie plus solidaires, donc plus présentes sur la scène de la protection sociale où pèsent des risques de plus en plus lourds."

Frédéric Homez, *Président de l'Union*



UNION DES MUTUELLES SOLIDARITÉ MÉTALLURGIE

9, rue Baudoin 75013 Paris - Tél. : 01 53 94 54 35 - Fax : 01 45 83 78 87

umsm@dialediane.com





Branches
professionnelles,
nouveaux
territoires
de santé[®]!



SANTÉ – ÉPARGNE – PRÉVOYANCE – RETRAITE

Dans le cadre de l'ANI (accord national interprofessionnel), Malakoff Médéric vous accompagne pour mettre en place un régime de frais de santé sur mesure (diagnostic, prévention et accompagnement) afin de concilier, dans votre branche professionnelle, performance de l'entreprise et bien-être des salariés.

Votre contact :
Martial VIDET au 01 56 03 30 10 - contact-branches@malakoffmederic.com



malakoff médéric
PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR